

22e PARDON BATELLERIE-PLAISANCE-MARINE

24 et 25 septembre 2016 - Une organisation du Pardon de Marchienne (asbl)

Bulletin d'inscription à renvoyer, par courrier ou courriel, au secrétariat du comité d'organisation:

Chemin des Mulets, 60, à 6111 LANDELIES, tél: 071/51.60.01 - ychs.landelies@euphony.net

Le formulaire d'inscription doit être en possession du secrétariat du comité d'organisation et le paiement doit être effectué AVANT le 10 septembre 2016. L'inscription aux repas ne sera valable que si la somme correspondante a été versée. L'asbl Pardon de Marchienne n'est pas responsable en cas d'accident ou dégâts corporels. le/la soussigné(e) s'interdit toute poursuite ou tout recours contre l'asbl Pardon de Marchienne. Il déclare être couvert en RC contre les tiers par une assurance en cours de validité.

NOM: Prénom:

Adresse:

Code postal: Ville/Commune:

Tél.: 0..... GSM: 0..... courriel:

NOM du bateau :

Nombre de personnes à bord : Club :

Préciser si : - grand chien à bord : OUI/NON - personne(s) à mobilité réduite à bord : OUI/NON - besoin d'un raccordement électrique: OUI/NON.

Longueur :M Largeur :M

Date d'arrivée :/09/16. Lieu d'arrivée : Landelies/Marchienne (préciser)

(Amarrage gratuit à Landelies, une semaine avant et une semaine après la date du Pardon - 1 nuit gratuite au port du SNEF Yachting, à l'aller et au retour)

Je m'engage à respecter scrupuleusement les instructions d'amarrage qui me seront communiquées et de ne changer de place qu'avec l'accord des organisateurs.

Je participerai à :

[Vendredi 23 septembre 2016.](#)

18.30 : Briefing à Marchienne (Bateau-Chapelle) : nombre de personnes = (gratuit)

20.30 : Boulettes (sauce tomate) et frites (15 € par personne): nombre de personnes x 15 € = ... €

[Samedi 24 septembre 2016.](#)

8.30 - 10.00: petit déjeuner (5€ p.p.) ... x 5 € = €

15.30 : Défilé de la Flamme OUI/NON*

(!!! si OUI: présence obligatoire au briefing du vendredi 23/09/16).

17.00: Inauguration de l'Expo-Marine (Château de Cartier - Bibliothèque Marguerite Yourcenar, Place Albert Ier, 38, Marchienne-au-Pont = personnes (gratuit).

18.00 : Séance académique : nombre de personnes = (gratuit)

19.45 : Souper du Pardon (adulte) - ... X 25 € = €

19.45 : Souper du Pardon (enfant de moins de 12 ans) - ... X 12 € =€

[Dimanche 25 septembre 2016.](#)

08.30 - 10.00: petit déjeuner (organisé par la 72e Unité de Scouts et Guides Marins de Seneffe - ... X 5 € = €

11h30: Verre de l'amitié à bord du Bateau-Chapelle (gratuit) - personnes.

5€ de frais de participation (par bateau)= 5 €.

TOTAL : €

Je verse la somme de € au compte **BE68 0017 4310 3134** (BIC : GEBA BE BB) du Pardon de Marchienne (communication: nom du bateau et nom du capitaine). **(!!! Dernière limite: 10 septembre 2016)**

Date :/...../2016.

Signature :